



REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MARS 2024 RELEVE DE DECISIONS

Membres présents :

<u>Représentants FFHandball</u>: Nodjialem MYARO, présidente de la LFH (pouvoir de Philippe BANA, président de la FFHandball); Pascal BOURGEAIS, Directeur Technique National; Gérard JUIN, représentant des médecins; Olivier KRUMBHOLZ, sélectionneur national de l'Equipe de France A; Jean-Marie BRINON, président de la CNCG; Pascal BOUCHET, président de la COC; Olivier BUY, président de la CNA; Rémy LEVY, personnalité qualifiée.

Représentants clubs LFH: Julien AGNELLET (mandat de Laurent ASTIER), Strasbourg ATH; Daniel HOURNON, Besançon; Mathieu MARCHAND (mandat de Gérard Le Saint), Brest; Guillaume MARQUES (mandat de Yves GUERIN), Chambray; Clément FORGENEUF, Dijon; Alexandre ZAUG, Mérignac; Thierry WEIZMAN, Metz (pouvoir de Frédéric VIGNIER, Celles sur Belle); Romuald NOTARI (mandat d'Olivier JEHANNET), Nantes; Pierre PRADEAU (mandat de Jean-Marie SIFRE), Paris; Jacques VALENTE (mandat d'Éric NICOLAO), Plan de Cuques; Sophie PALISSE, Saint-Amand; Luc SARRAMEGNA, Saint-Maur (pouvoir de Jean-Christophe NAAL, Noisy-le-Grand); Thierry DURAND, Toulon; Christian GUIDANI (mandat de Pascal JACQUET), ASUL; Eric JULLIG, Bègles (pouvoir de Philippe GARNIER, Bouillargues); Oumou NIANG-FOUQUET, Le Havre; Enzo FOUGIER (mandat d'Olivier BERNARD), Le Pouzin; Thomas DUTHILLEUL, Lille; Clément RICHOU, Pessac; Jean-Luc BOSSE, Rennes; Bruno BOTTIGLIONE, Sambre (mandat de Grégory CAULIER); Marion AGOSTINI, Toulouse (mandat de Rémi CHAMBELIN).

Représentant des entraîneurs : Mathieu LANFRANCHI (pouvoir de Sabrina CIAVATTI).

<u>Absents excusés</u>: Ange FERRACCI, Nice; Christophe ROC, Clermont; Céline PEGAS, Clermont; Pierre RAMAGE Le Havre.

Invités présents :

<u>UCPHF</u>: Antony TAHAR, directeur <u>7Master</u>: Thibaut DAGORNE, directeur

<u>FFHandball/LFH</u>: Fabrice ARCAS, vice-président de la COC; Vanessa KHALFA, responsable développement de la LFH; Gwenhaël SAMPER, directrice juridique de la FFHandball; Gwendoline THILLOU, responsable

administrative de la LHF

<u>Clubs</u>: Manon LEBIHAN, directrice (Saint-Amand)

En raison d'une difficulté technique relative à l'enregistrement d'un pouvoir transmis après l'ouverture de la session, le nombre de votants a été réduit de -1 pour chaque résolution, sans modification des pourcentages projetés pendant cette réunion car, compte tenu des résultats obtenus, cette suppression ne saurait avoir d'influence sur le sens des votes.

Le 23 mars 2024, l'assemblée générale de la LFH s'est réunie sous forme mixte.

Selon l'ordre du jour communiqué préalablement à ses membres, cette instance s'est prononcée sur les points figurant à cet ordre du jour, comme suit :

✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2023

Les membres de l'assemblée générale de la LFH, présents et représentés, ont validé à la majorité (POUR 100% - 3 ABSTENTIONS) le procès-verbal de la réunion du 12 juillet 2023 de cette instance.

Ce procès-verbal ainsi adopté sera publié sur le site internet de la LFH.

√ Report du passage à 12 clubs en D1F

Après discussions, sans que cela ne constitue un avis favorable sur le passage à 12 clubs en D1F, les membres de l'assemblée générale de la LFH, présents et représentés, ont émis un avis favorable à la majorité (POUR 64,52% - CONTRE 35,48% - 5 ABSTENTIONS) concernant le report à la saison 2026-27 du passage à 12 clubs en D1F.

✓ Modulation des sanctions marketing

Les membres de l'assemblée générale de la LFH, présents et représentés, valident à l'unanimité (POUR 100% - 3 ABSTENTIONS) la suspension des sanctions financières prévues dans le règlement marketing et communication de la D1F concernant le tracé unique et les LEDs (si présence d'un écran géant par ailleurs) pour les saisons 2023-24 et 2024-25.

✓ Cahiers des charges D1F, D2F VAP et D2F non VAP

Les membres de l'assemblée générale de la LFH, présents et représentés, ont émis un avis favorable à la majorité (POUR 100% - 2 ABSTENTIONS) concernant le gel des cahiers des charges D1F, D2F VAP et D2F non VAP pour les saisons 2024-25 et 2025-26.

✓ Approbation des calendriers de D1F et D2F 2024-25

o Calendrier de D1F 2024-25

Les membres de l'assemblée générale de la LFH, présents et représentés, ont émis un avis favorable à la majorité (POUR 100% - 3 ABSTENTIONS) concernant le calendrier du championnat de D1F 2024-25.

Ce calendrier sera soumis au vote du bureau directeur fédéral.

o Calendrier de D2F 2024-25

Les membres de l'assemblée générale de la LFH, présents et représentés, ont émis un avis favorable à la majorité (POUR 94,12% - CONTRE 5,88% - 3 ABSTENTIONS) concernant le calendrier du championnat de D2F 2024-25.

Ce calendrier sera soumis au vote du bureau directeur fédéral.

✓ Modifications règlementaires

Les membres de l'assemblée générale de la LFH, présents et représentés, valident à l'unanimité (POUR 100% - 1 ABSTENTION) les propositions de modifications règlementaires relatives aux jeux d'équipements pour la saison 2024-25 figurant dans les règlements marketing et communication de D1F et de D2F.